

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2020

Portefeuille privé revenu fixe

Portefeuille privé d'obligations municipales plus BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web (www.bninvestissements.ca), en consultant le site web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Portefeuille privé d'obligations municipales plus BNI consiste à procurer aux investisseurs un revenu courant provenant principalement d'obligations municipales canadiennes.

Le gestionnaire de portefeuille emploie principalement l'analyse fondamentale de la qualité du crédit des municipalités. Il construit le portefeuille en apportant une attention particulière à la diversification par émetteurs et par régions géographiques. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif du fonds.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2020, les parts de la Série Conseillers du Portefeuille privé d'obligations municipales plus BNI ont produit un rendement de 4,62 % comparativement à 5,29 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice d'obligations à court terme FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 36,74 % au cours de la période, de 32,90 millions de dollars au 31 décembre 2019 à 20,81 millions de dollars au 31 décembre 2020.

Cette baisse résulte principalement de rachats de parts des investisseurs du fonds.

Après un début marqué par l'émergence d'une pandémie et la chute la plus rapide de l'histoire des marchés boursiers, l'année 2020 s'est achevée sur un troisième trimestre de suite de gains solides pour les actifs à risque. Globalement, ces douze mois ont été caractérisés par des variations extrêmes entre les catégories d'actifs – particulièrement au premier trimestre. Néanmoins, les marchés boursiers et obligataires ont généralement terminé l'année 2020 sur un résultat positif, puisque la baisse des taux d'intérêt a conduit à des gains importants pour les titres à revenu fixe tout en soutenant la reprise économique et boursière. Entre les régions boursières, les divergences étaient aussi assez spectaculaires, le marché boursier américain dominant les autres pendant les trois premiers trimestres de l'année grâce à sa forte pondération en secteurs plus défensifs. Cela dit, les marchés émergents ont fortement rebondi vers la fin de l'année, dopés par une dépréciation du dollar américain et une performance spectaculaire des pays asiatiques, dont la plupart ont réussi à endiguer rapidement la pandémie.

Les événements survenus au cours de l'année ont fait baisser le taux des obligations du Canada de 10 ans de 100 points de base (pb) à 0,68 % et ont accentué la courbe des taux. Les écarts de taux des obligations provinciales de durée moyenne ont augmenté de 35 pb en moyenne, à 88 pb, et ceux des obligations de sociétés ont reculé de 17 pb, à 117 pb, en moyenne. Ainsi, les obligations municipales et provinciales ont dépassé les obligations de sociétés et les fédérales.

Dans ce contexte, le fonds a eu un rendement inférieur à celui de l'indice de référence. Les obligations de l'Ontario ont ajouté le plus gros de la valeur absolue et relative cette année, la sélection des titres ayant été solide. En outre, l'exposition aux obligations de sociétés a aussi contribué au rendement du fonds, particulièrement l'exposition au secteur des télécommunications. Sur une base absolue, les titres municipaux les moins performants étaient ceux de La Tuque, de Noyan et de Coaticook.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille a conservé assez de liquidité pour participer à des occasions intéressantes et incontournables à l'aube du premier trimestre de 2021, qui pourrait se révéler houleux. Il surveille maintenant les importants déficits budgétaires du gouvernement canadien qui sont en croissance, mais qui, jusque-là, restent gérables. Quant aux municipalités, les grands déficits ne sont pas une source de grande préoccupation à son avis. La taxation et le financement des paliers supérieurs de gouvernement (fédéral et provincial) devraient soulager quelque peu la pression sur les budgets municipaux. Actuellement, les écarts de taux offrent de belles occasions à saisir et une protection contre l'augmentation des taux obligataires.

La durée a été maintenue relativement stable toute l'année. Elle était de 2,83 ans au début de l'année et à 2,92 ans à sa fin. La durée courte par rapport à l'indice a ajouté de la valeur. Au cours de la période, le gestionnaire de portefeuille a diminué la position du fonds en obligations provinciales tout en augmentant l'exposition aux obligations de sociétés et municipales. Le fonds a toujours un rendement plus élevé et une durée plus courte que l'indice de référence.

La COVID-19 continuera de retenir l'attention des marchés financiers. Le gestionnaire de portefeuille reconnaît la flambée actuelle des infections. Certaines économies se mettent temporairement en panne et la croissance sera durement affectée à court terme, mais les campagnes de vaccination ont commencé, les gouvernements continueront d'apporter un soutien, les pays finiront par remettre leurs économies en marche et la croissance reprendra nettement. Les banques centrales maintiendront leurs taux à court terme inchangés, mais les anticipations d'un renforcement de l'économie et l'augmentation correspondante des attentes d'inflation exerceront une certaine pression sur les taux à long terme. Le gestionnaire de portefeuille a positionné le fonds pour profiter à la fois de l'augmentation des taux et du redressement de leur courbe. En général, il s'attend à ce que les titres de crédit se comportent bien, avec des taux gouvernementaux faibles, des banques centrales accommodantes et une amélioration de l'économie. Cependant, il a encaissé des profits et continuera de le faire sur les titres de crédit qu'il juge chers, et il concentre son attention sur les émetteurs dont les écarts de taux sont encore supérieurs à leur niveau d'avant la COVID. De plus, la pente des courbes de crédit est devenue plus accentuée, présentant d'éventuelles possibilités de prolongation.

Le 30 avril 2020, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été réduit à trois membres lorsque Jacques Valotaire et Jean-François Bernier ont démissionné de leurs postes de membres du CEI. Le 1^{er} juillet 2020, le CEI du fonds a été porté à quatre membres lorsque Marie Desroches a été nommée membre du CEI.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération aux courtiers

Financière Banque Nationale inc. (« FBN ») agit à titre de placeur principal pour le fonds. FBN peut recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par ses clients.

Détentions

Au 31 décembre 2020, Banque Nationale Investissements inc. détenait 111,96 titres du fonds pour une valeur de 1 155,44 \$, ce qui représentait près de 0,005 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Au 31 décembre 2020, Trust Banque Nationale inc. détenait 1,06 titres du fonds pour une valeur de 10,93 \$, ce qui représentait près de 0,0001 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Trust Banque Nationale inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Approbatons et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre apparentés suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre apparentés doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

TBN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Conseillers			
Frais initiaux	0,93 %	53,76 %	46,24 %
Série F	0,45 %	—	100,00 %

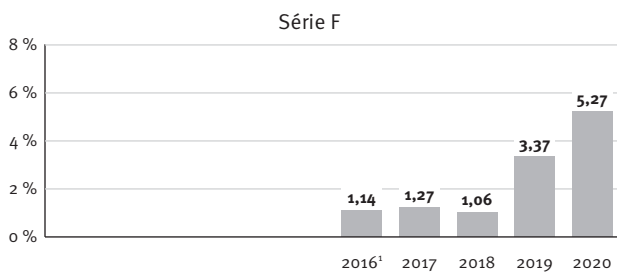
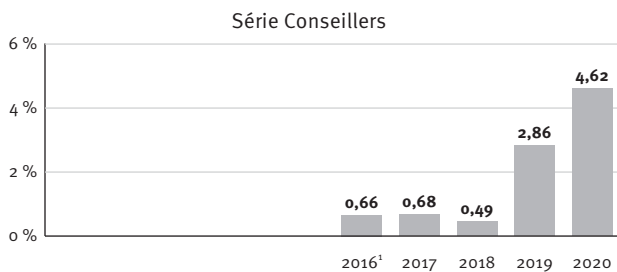
^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 1^{er} février 2016 (début des opérations) au 31 décembre 2016.

Rendement composé annuel

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2020, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Indice d'obligations à court terme FTSE Canada (CAD)

Portefeuille privé d'obligations municipales plus BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Conseillers¹	4,62 %	2,64 %	–	–	1,88 %
Indice de référence	5,29 %	3,42 %	–	–	2,77 %
Série F¹	5,27 %	3,22 %	–	–	2,45 %
Indice de référence	5,29 %	3,42 %	–	–	2,77 %

¹Début des opérations : 1^{er} février 2016

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Description de l'indice

L'**indice d'obligations à court terme FTSE Canada** mesure le rendement d'obligations canadiennes émises par les gouvernements fédéraux et provinciaux et par des sociétés, dont les échéances varient entre un et cinq ans.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série Conseillers

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 1^{er} février 2016

Période comptable terminée	2020	2019	2018	2017	2016
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,92	9,79	9,90	9,96	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,25	0,26	0,27	0,24	0,22
Total des charges	(0,11)	(0,11)	(0,11)	(0,11)	(0,10)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,19	0,02	(0,31)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,12	0,14	0,20	(0,06)	(0,07)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽⁴⁾	0,45	0,31	0,05	0,06	0,04
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,14	0,14	0,12	0,13	0,11
des dividendes	—	0,01	0,04	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽⁵⁾	0,14	0,15	0,16	0,13	0,11
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,24	9,92	9,79	9,90	9,96

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020	2019	2018	2017	2016
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	2 265	2 139	2 826	3 301	3 292
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	221 283	215 603	288 560	333 606	330 564
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,12	1,13	1,13	1,13	1,13
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,12	1,13	1,13	1,13	1,13
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	56,29	81,53	57,93	82,06	124,70
Valeur liquidative par part (\$)	10,24	9,92	9,79	9,90	9,96

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 1^{er} février 2016

Période comptable terminée	2020	2019	2018	2017	2016
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,95	9,82	9,93	9,98	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,25	0,26	0,26	0,25	0,25
Total des charges	(0,05)	(0,06)	(0,06)	(0,06)	(0,05)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,15	0,02	(0,20)	(0,03)	(0,01)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,31	0,12	0,07	(0,10)	(0,17)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽⁴⁾	0,66	0,34	0,07	0,06	0,02
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,23	0,19	0,17	0,18	0,13
des dividendes	—	0,01	0,04	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽⁵⁾	0,23	0,20	0,21	0,18	0,13
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,24	9,95	9,82	9,93	9,98

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020	2019	2018	2017	2016
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	3 106	15 322	16 177	66 383	17 581
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	303 480	1 539 319	1 647 244	6 687 885	1 761 861
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,51	0,60	0,57	0,57	0,57
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,51	0,60	0,57	0,57	0,58
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	56,29	81,53	57,93	82,06	124,70
Valeur liquidative par part (\$)	10,24	9,95	9,82	9,93	9,98

Série GPO*

⁽¹⁾ Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 1^{er} février 2016

Période comptable terminée	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00	9,83	9,91	9,95	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,25	0,26	0,28	0,23	0,22
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,19	0,02	(0,43)	0,02	(0,01)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,13	0,03	0,28	0,13	(0,04)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,56	0,30	0,12	0,37	0,16
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,25	0,21	0,19	0,23	0,21
des dividendes	—	0,01	0,04	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,25	0,22	0,23	0,23	0,21
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,32	10,00	9,83	9,91	9,95

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	15 441	15 439	51	1	19 311
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 496 770	1 543 727	5 227	104	1 940 248
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,06	0,06	0,13	0,06	0,06
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	56,29	81,53	57,93	82,06	124,70
Valeur liquidative par part (\$)	10,32	10,00	9,83	9,91	9,95

⁽⁴⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2020

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Province de l'Ontario, 2,60 %, échéant le 2 juin 2025	10,0
Province de l'Ontario, 1,75 %, échéant le 8 septembre 2025	9,4
Province de l'Ontario, 3,50 %, échéant le 2 juin 2024	3,0
Société de transport de la Ville de Laval, 2,10 %, échéant le 15 octobre 2023	2,3
Ville de L'Assomption, 2,95 %, échéant le 10 octobre 2023	2,2
Ville de Longueuil, 2,80 %, échéant le 19 juillet 2023	2,1
Brookfield Asset Management Inc., 4,54 %, échéant le 31 mars 2023	2,0
Ville de Cowansville, 2,80 %, échéant le 31 juillet 2023	2,0
Ville de Mont-Royal, 1,90 %, échéant le 9 mars 2025	2,0
Municipalité de Saint-Elzéar, 2,80 %, échéant le 23 juillet 2023	1,9
Réseau de transport de la Capitale, 2,70 %, échéant le 13 juin 2023	1,9
Ville de Gaspé, 2,60 %, échéant le 20 février 2023	1,9
Ville de Saint-Hyacinthe, 1,15 %, échéant le 19 mai 2024	1,9
Fonds de placement immobilier H&R, 2,92 %, échéant le 6 mai 2022	1,7
Ville de Magog, 2,10 %, échéant le 2 octobre 2023	1,7
Ville de Lavaltrie, 2,45 %, échéant le 18 mars 2023	1,6
Municipalité de Saint-Paul, 2,20 %, échéant le 2 octobre 2024	1,5
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,5
Ville de Granby, 1,10 %, échéant le 2 juin 2023	1,5
Municipalité Régionale de Comte de Memphremagog, 1,95 %, échéant le 3 juillet 2022	1,4
Town of Ste-Anne-de-Bellevue Canada, 1,00 %, échéant le 27 mai 2023	1,4
Ville de Blainville Quebec, 3,70 %, échéant le 24 juillet 2023	1,4
Ville de Mont-Laurier, 2,95 %, échéant le 23 octobre 2022	1,4
Ville de Sainte-Agathe, 2,50 %, échéant le 4 octobre 2022	1,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce, Taux variable, échéant le 4 avril 2023	1,3
	60,4

Total de la valeur liquidative 20 812 640 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations municipales	64,2
Obligations provinciales	22,3
Obligations corporatives canadiennes	9,9
Obligations américaines	2,1
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,5

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.bninvestissements.ca.